

DEMANDE D'UN SUPPORT SANS CONTACT

Vous souhaitez obtenir, par correspondance, un titre de transport sans contact que vous chargerez selon vos besoins (multivoyage, abonnement...) ...il vous suffit d'adresser au 3, avenue Président J.F. Kennedy – Monaco :

- ☞ *cet imprimé dûment complété,*
- ☞ *une photo d'identité,*
- ☞ *une enveloppe timbrée à votre adresse.*
- ☞ *la copie de votre carte d'identité,*
- ☞ *un chèque établie à l'ordre de la CAM,*

NOM _____ Prénom _____

Date de naissance [][][][][][] Téléphone [][][][][][][][][][][][][][][][]

e.mail _____ (facultatif)

ADRESSE _____

CHOIX DE LA FORMULE (* cochez l'option retenue)

MENSUEL [21 €]	☞ <i>glissant</i>
TRIMESTRIEL [55 €]	☞ <i>glissant</i>
ANNUEL [193 €]	☞ <i>glissant</i>
MULTIVOYAGE [12 voyages : 10 €]	☞ <i>rechargeable</i>
JEUNE (-26 ANS) TRIMESTRIEL [33 €]	☞ <i>trimestres scolaires (vacances incluses)</i>
JEUNE (-26 ANS) ANNUEL [83 €]	☞ <i>glissant</i>
CARTE AZUR INTEROPERABLE MENSUELLE [45 €]	☞ <i>glissante</i>
CARTE AZUR INTEROPERABLE ANNUELLE [365 €]	☞ <i>glissante</i>

NB : les tarifs ci-dessus sont disponibles en chargement aux distributeurs, sur Internet et en Agence.

NB : en cas de perte ou détérioration du support sans contact, un duplicata sera établi contre la somme de 10 €

NOM _____

Signature _____

Ce traitement de données à caractère personnel opéré par la CAM, responsable des traitements, a pour finalité la création d'abonnements, la gestion des données billettiques du réseau urbain de Monaco et la validation des titres de transports des abonnés ainsi que, le cas échéant, la délivrance de la carte azur multimodale. Tous ces renseignements ont un caractère obligatoire pour l'établissement d'une carte personnelle client. Le titulaire de la carte dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant. Les demandes relatives à l'exercice de ce droit devront être adressées oralement ou par écrit à l'adresse suivante : 3, av. Président J.F. Kennedy – MONACO - réponse écrite ou consultation sur place

Ces informations nominatives sont susceptibles d'être transférées à des tiers :

- la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité,
- nos partenaires de la chartre interopérabilité dès lors que vous ferez l'acquisition d'un titre de transport interopérable.